

Image not found or type unknown



Reconnaissance d un enfant

Par **Itoto76**, le **18/02/2014 à 23:48**

Bonjour j ai une question à vous posez . Mon conjoint est français ont ses rencontrés il y'a 2 ans . J ai un fils que j ai eu et que le papa ne la pas reconnu il ne s est pas présenté ni prendre de ses nouvelles .je l ai élevé tout seul avec l'aide de mes parents. Mon nouveau là reconnue comme son enfant . Il prend soins de lui comme son propre enfant . J aimerais savoir comment faire pour que mon conjoint est l autorité parentale et que mon fils porte aussi son nom. Nous avons un fils qui a 4mois et nous allons bientôt nous marié et mon premier fils ne figure pas sur le livret de famille .mon fils a bientôt 6ans vie au Cameroun avec mes parent. J aimerais faire venir mon fils. Il me manque tellement . J aimerais l avoir près de moi . j aimerais avoir des conseils si quelqu'un a eu se genre de situation et me conseillé.rn[fluo]merci de vos réponses[/fluo]